COMMUNIQUÉ

À l'occasion de ses Fermes ouvertes, m2A lance la 4e édition du concours "Soyons Food : les Fermes de demain"

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) lance la 4e édition du concours « Soyons Food : les Fermes de Demain », destiné à valoriser les agriculteurs récemment installés qui contribuent à la vitalité, à la diversité et à l'avenir de l'agriculture locale. À travers cette initiative, m2A réaffirme son engagement en faveur du renouvellement des générations agricoles, du développement des filières alimentaires de proximité et de la transition agricole du territoire.

Le concours permettra de distinguer trois lauréats, qui recevront chacun une dotation de 5 000 € afin de soutenir les investissements liés à leur installation et au développement de leur exploitation. Au-delà du soutien financier, cette distinction vise à mettre en lumière des parcours d'installation exemplaires et à valoriser la contribution des agriculteurs à l'alimentation, à l'économie et à l'attractivité du territoire. Les candidatures sont à déposer sur m2A.fr jusqu'au 25 octobre 2026.

Une agriculture locale au cœur des équilibres du territoire

Depuis plusieurs années, m2A conduit une politique volontariste en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durable. Cet engagement s'est notamment traduit par la labellisation dès 2018, de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), parmi les 40 premiers en France.
Le renouvellement de cette démarche de labellisation de son Projet Alimentaire Territorial pour la période 2026-2031 confirme la volonté de l'Agglomération de faire de l'alimentation un levier de transition écologique, sociale et économique.

Projet alimentaire territorial
Projet reconnu par l'État
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le territoire de m2A compte plus de 14 000 hectares de terres agricoles, soit près d'un tiers de sa superficie, et 193 exploitations agricoles. Toutefois, le vieillissement de la population agricole constitue un enjeu majeur puisque l'âge moyen des exploitants atteint 48 ans.

Données 2025 de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) issus du Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE).

La transmission des exploitations et l'installation de nouveaux agriculteurs représentent ainsi des conditions essentielles au maintien d'une agriculture dynamique, diversifiée et de proximité.

Face à ces enjeux, le Projet Alimentaire Territorial de m2A a fixé comme priorité le renforcement de l'autonomie alimentaire du territoire à travers la préservation du foncier agricole, l'accompagnement à la transmission des exploitations et le soutien aux nouvelles installations.

Une 4e édition du concours pour récompenser les exploitations qui préparent l'avenir

Le concours « Soyons Food : les Ferme de Demain » vise à distinguer des exploitants agricoles, récemment installés, dont les pratiques et les projets contribuent aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial.

Officiellement lancé le dimanche 13 septembre 2026, à l'occasion de l'événement des « Fermes Ouvertes », temps fort de découverte et de valorisation de l'agriculture locale auprès du grand public, il est ouvert aux agriculteurs :

- affiliés à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à titre principal ou secondaire,
- installés depuis au moins un an et depuis moins de cinq ans,
- âgés de moins de 50 ans,
- et dont le siège d'exploitation est situé sur une commune de m2A.

Les candidats ont jusqu'au 25 octobre inclus pour s'inscrire sur m2A.fr à cette 4e édition, en présentant leur exploitation, leur parcours d'installation, leurs conditions d'accès au foncier ainsi que les éléments permettant d'apprécier leur contribution aux objectifs du concours.

L'évaluation des candidatures par le jury portera notamment sur :

- la contribution à l'autonomie alimentaire du territoire,
- la diversité des productions agricoles,
- l'implication dans les circuits alimentaires locaux,
- la vente directe et la transformation des productions,
- les pratiques favorables à la préservation de l'eau, des sols et de la biodiversité,
- l'approvisionnement de la restauration collective locale,
- l'engagement dans la formation, l'emploi et les dynamiques collectives agricoles.

À travers ces critères, m2A souhaite mettre en valeur les exploitations qui contribuent au dynamisme agricole du territoire, au développement d'une alimentation de proximité, à la vitalité économique des filières locales et à la préservation des ressources naturelles.

➔ **Dépôt des candidatures jusqu'au 25 octobre 2026 et informations sur :**
www.m2a.fr/environnement/agriculture-et-alimentation/projet-alimentaire-territorial-labellise/concours-soyons-food-les-fermes-de-demain/

Le jury se réunira ensuite pour désigner jusqu'à trois lauréats, chacun recevant alors un prix de 5 000 €, destiné à soutenir le développement de son exploitation et à accompagner les investissements liés à son installation. Une cérémonie de remise des prix sera programmée courant 2027.

Les lauréats pourront utiliser librement cette somme pour répondre aux besoins de leur exploitation : acquisition de matériel, aménagements, équipements, développement d'ateliers de production, amélioration des outils de commercialisation ou tout autre investissement contribuant à la pérennité et au développement de leur activité.

Au-delà du soutien financier apporté, ce concours vise également à offrir une visibilité aux exploitations récompensées et à valoriser leur contribution à l'agriculture et à l'alimentation du territoire. Au regard de l'intérêt réciproque soutenu par ce concours, les lauréats s'engagent en outre à participer à une opération d'ouverture au public, comme les Fermes ouvertes, ou à un événement de valorisation organisé en lien avec m2A.

Les lauréats des précédentes éditions sont à retrouver sur m2A.fr.

A propos du Projet Alimentaire Territorial de m2A

Le Projet Alimentaire Territorial de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) fédère depuis plus de 15 ans les agriculteurs, les entreprises, les associations et les partenaires institutionnels autour d'**une ambition commune : offrir à toute la population un meilleur accès à une alimentation saine et locale, issue d'une agriculture équitable et respectueuse de l'environnement.**

Pour la période 2026-2031, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de m2A s'articule autour de cinq axes stratégiques :

- l'autonomie alimentaire,
- l'agriculture à faible impact environnemental,
- l'accessibilité alimentaire,
- l'emploi et l'insertion,
- ainsi que la santé.

Il a été présenté lors du Conseil d'Agglomération de m2A du 22 juin 2026.

Contact Presse m2A • Orlane Foucault • 06 45 86 16 47 • orlane.foucault@m2A.fr